CGA Provence AIX

LE PROGRAMME DE FORMATION DU 1er SEMESTRE 2015

Formations
Infos
Témoignages

POUR VOUS :
COMMERÇANTS, ARTISANS, PRESTATAIRES DE SERVICES ET AGRICULTEURS

LE PROGRAMME DE FORMATION DU 1er SEMESTRE 2015

Pour vous, votre conjoint et vos salariés

INDEX

INFORMATIQUE

Comment maintenir son PC ou sa tablette
5 mars 2015 5

FISCAL SOCIAL GESTION

Présentation de la Loi de Finances 2014
29 janvier 2015 4

Les permanences Expert-comptable
9 février, 9mars et 11 mai 2015 4

Initiation à la gestion et aux logiciels comptables
Formation obligatoire pour les Adhérents sans EC
3 février 2015 5

Les permanences Conseil en Assurances
12 mars 2015 6

Assurance vie, La loi Madelin, Epargne salariale ... lesquels choisir ?
26 mars 2015 6

Mutuelles les nouvelles obligations
19 mars 2015 7

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Atelier cuisine avec un chef à la petite maison de Cucuron
21 mai 2015 6

CALENDRIER DES FORMATIONS 8

COUPONS DE RÉSERVATION 9

FORMATION : MODE D'EMPLOI

Vous désirez vous inscrire :

Remplissez le bulletin d'inscription détachable en indiquant clairement votre N° d'Adhérent, vos coordonnées, etc. Si le participant n'est pas l'Adhérent préciser son nom et prénom.

Retourner le bulletin accompagné du ou des chèques correspondants aux formations choisies. ATTENTION : Envoyer un chèque par séance de formation pour que l'inscription soit validée.

Les chèques de caution vous seront restitués après la formation. En cas d'absence non justifiée dans les 4 jours qui précèdent la formation, le chèque sera encaissé.

Les formations signalées par une pièce de monnaie sont payantes : frais de location de matériel, de salle, etc. Tout chèque encaissé donnera lieu à une facture qui vous sera adressée après la formation.

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire, vous risquez de ne pas trouver de place !

Vous êtes inscrits :

Un fois inscrit, vous recevrez une confirmation d'inscription par mail dans la semaine qui précède la formation.

Pour les formations informatiques, ne surévaluez pas votre niveau, ceci dans un souci d'efficacité pour vous-même et pour l'ensemble du groupe.

En cas d'annulation d'une session par manque de participants, nous vous prévenons au moins une semaine avant la date prévue.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme FRESIA par E-mail : sabine.fresia@cgaprovence.fr et par téléphone au 04 42 29 63 53.

Infos

Obligation de vigilance du donneur d'ordre

VOUS ÊTES DONNEUR D'ORDRE… vous avez recours à un sous-traitant

Pour tout contrat d'un montant minimum de 3 000 euros TTC (montant global de la prestation même si celle-ci fait l'objet de plusieurs paiements ou facturations), vous êtes tenu de vérifier, lors de sa conclusion, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution, que votre sous-traitant s'acquitte bien de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations.

A cet effet, vous devez exiger :

- un document attestant de l'immatriculation de votre sous-traitant,
- une attestation de vigilance, délivrée par l'Urssaf, qui mentionne le nombre de salariés et le total des rémunérations que votre sous-traitant a déclaré lors de sa dernière échéance. Ce document atteste également de son respect des obligations de déclaration et de paiement des charges sociales.

Vous devez vous assurer, en tant que donneur d'ordre, de la validité des attestations que votre sous-traitant vous fournit.

Sur la page d'accueil du site www.urssaf.fr vous devez saisir le numéro de sécurité mentionné sur l'attestation afin de vérifier l'authenticité du document.

À défaut de procéder à ces vérifications, vous serez poursuivi et condamné solidairement à régler les cotisations de Sécurité sociale de votre sous-traitant, si celui-ci a eu recours au travail dissimulé.

Les soldes : nouvelle réglementation

L'article 62 de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, JO n° 0140 du 19 juin 2014) modifie le régime des soldes à compter du 1er janvier 2015.

Les soldes saisonniers dureront 6 semaines en hiver et 6 semaines en été, au lieu de 5 semaines actuellement.

Les 2 semaines de soldes flottants sont supprimées.

Les dates des prochains soldes d'hiver sont fixées du mercredi 7 janvier au mardi 17 février inclus sur l'ensemble du territoire à l'exception notamment de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges où les soldes se dérouleront du vendredi 2 janvier au jeudi 12 février 2015.

Les témoignages de nos Adhérents

Boomerang Consulting

Basé sur Aix-en-Provence, **Boomerang Consulting**, centre de formation agréé, est la **référence** en matière de formations informatiques **« haut de gamme »** sur la région PACA et le Sud-Ouest. Notre positionnement s'inscrit dans une démarche qualitative à travers la réalisation de **programmes sur-mesure**.

Ces formations personnalisées, en réponse à l'analyse de vos besoins, favorisent l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.

Capitalisant sur cette expertise, Boomerang Consulting a également développé une **activité spécialisée dans l'externalisation de la gestion administrative de formation**.

Au sein de votre établissement, nous mettons à disposition des ressources disponibles et qualifiées pour gérer votre plan de formation : recueil des besoins de vos collaborateurs, suivi informatique via vos outils internes, gestion des fournisseurs, des OPCA,…

Nous sommes à votre écoute pour analyser votre projet de formation ou votre besoin en externalisation.

Tél : 04 42 25 10 80
« Latitude Arbois » - 1060, rue René Descartes – 13857 AIX EN PROVENCE
www.boomerang-consulting.com

GESTION FISCALITÉ ET SOCIAL

Présentation de la Loi de Finances 2014

jeudi 29 janvier 2015

- **19h - 21h**
- **Lieu**
  Auditorium du Crédit Agricole

OBJECTIFS

Appréhender l'évolution des textes fiscaux.

PROGRAMME

Présentation des nouveaux textes fiscaux et de l'obligation de télétransmettre la liasse fiscale.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  M. L. GIL Avocat Lyon juriste
- **Participation**
  Aucune

GESTION FISCALITÉ ET SOCIAL

Les permanences Expert-comptable

les lundis 9 fév, 9 mars et 11 mai 2015

- **14h - 17h sur RdV**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

OBJECTIFS

Vous disposez d'une heure avec un expert-comptable pour lui poser toutes les questions concernant votre activité.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  Expert-comptable
- **Participation**
  Adhérents 30 €
  Non Adhérents 50 €

GESTION FISCALITÉ ET SOCIAL

Initiation à la gestion et aux logiciels comptables

Mardi 3 février 2015

- **9h - 17h**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

FORMATION OBLIGATOIRE
POUR LES ADHÉRENTS SANS EXPERT-COMPTABLE

OBJECTIFS

Initiation à la comptabilité et aux écritures.

PROGRAMME

Initiation aux écritures comptables sur des logiciels faciles d'accès.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  Expert Comptable
  Mme Thirion Danti
- **Participation**
  Chèque de caution 30 €

INFORMATIQUE

Comment maintenir son PC ou sa tablette

jeudi 5 mars 2015

- **9h - 17h**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

OBJECTIFS

Comment optimiser le fonctionnement du PC ou de la tablette.

PROGRAMME

Quel anti virus, quelles mises à jour ?
Comment supprimer les fichiers parasites...

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  Informaticien Formaction
- **Participation**
  50 € par personne, déjeuner compris

GESTION FISCALITÉ ET SOCIAL

Les permanences Conseil en Assurances

jeudi 12 mars 2015

- **9h - 17h sur RdV**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

OBJECTIFS

Sans aucun engagement de votre part, venez optimiser vos garanties, franchises et cotisations de vos contrats d'assurances avec un professionnel.

PROGRAMME

Vous disposez d'un RDV avec un Conseiller en Assurances qui étudiera vos contrats d'assurance.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  M. Demeestère Conseil en Assurances
- **Participation**
  Chèque de caution de 30 €

GESTION FISCALITÉ ET SOCIAL

Assurance vie, La loi Madelin, Epargne salariale ... lesquels choisir ?

jeudi 26 mars 2015

- **9h - 12h**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes de ces différents produits, leurs avantages et leurs inconvénients.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  Ag2r La Mondiale
- **Participation**
  Chèque de caution 30 €

FISCAL - SOCIAL - GESTION

Mutuelles, les nouvelles obligations

Jeudi 19 mars 2015

- **9h - 12h**
- **Lieu**
  CGA PROVENCE

OBJECTIFS

Faire le point sur les nouvelles obligations des Entreprises en matière de mutuelle.

PROGRAMME

Quelles sont les nouvelles obligations en terme de complémentaire santé, quand et comment mettre en œuvre cette obligation.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  ag2r La Mondiale
- **Participation**
  Chèque de caution de 30 €

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Atelier cuisine avec un chef à la Petite maison de Cucuron

jeudi 21 mai 2015

- **10h - 15h**
- **Lieu**
  Petite Maison de Cucuron

OBJECTIFS

Préparer et déguster un déjeuner dans une ambiance conviviale.

PROGRAMME

Le chef nous propose de préparer un menu qui ravira vos papilles.

- **Niveau requis**
  aucun
- **Intervenant**
  Petite maison de Cucuron
- **Participation**
  Participation de 65 € par personne, déjeuner compris. 2 participants maxi par adhérent.

CALENDRIER DES FORMATIONS 1er SEMESTRE 2015

Janvier

J	1	Jour de l'An
V	2	St Basile
S	3	Ste Geneviève
D	4	Épiphanie
L	5	St Édouard
M	6	St Mélaine
M	7	St Raymond
J	8	St Lucien
V	9	Ste Alix
S	10	St Guillaume
D	11	St Paulin
L	12	Ste Tatiana
M	13	Ste Yvette
M	14	Ste Nina
J	15	St Remi
V	16	St Marcel
S	17	Ste Roseline
D	18	Ste Prisca
L	19	St Marius
M	20	St Sébastien
M	21	Ste Agnès
J	22	St Vincent
V	23	St Barnard
S	24	St Fr. de Sales
D	25	St Ananie
L	26	Ste Paule
M	27	Ste Angèle
M	28	St Th. d'Aquin
J	29	St Gildas
V	30	Ste Martine
S	31	Ste Marcelle

Février

D	1	Ste Ella
L	2	Présentation
M	3	
M	4	Ste Véronique
J	5	Ste Agathe
V	6	St Gaston
S	7	Ste Eugénie
D	8	Ste Jacqueline
L	9	Ste Apolline
M	10	St Arnaud
M	11	ND de Lourdes
J	12	St Félix
V	13	Ste Béatrice
S	14	St Valentin
D	15	St Claude
L	16	Ste Julienne
M	17	Mardi Gras
M	18	Cendres
J	19	St Gabin
V	20	Ste Aimée
S	21	St Pierre-Damien
D	22	Carême
L	23	St Lazare
M	24	St Modeste
M	25	St Roméo
J	26	St Nestor
V	27	Ste Honorine
S	28	St Romain

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Mars

D	1	St Aubin / Fête des Gd. Mères
L	2	St Ch.le Bon
M	3	St Gwenolé
M	4	St Casimir
J	5	
V	6	Ste Colette
S	7	Ste Félicité
D	8	St Jean de Dieu
L	9	Ste Françoise
M	10	St Vivien
M	11	Ste Rosine
J	12	
V	13	St Rodrigue
S	14	Ste Mathilde
D	15	Ste Louise
L	16	Ste Bénédicte
M	17	St Patrick
M	18	St Cyrille
J	19	
V	20	PRINTEMPS
S	21	Ste Clémence
D	22	Ste Léa
L	23	St Victorien
M	24	Ste Cath. de Suède
M	25	Annonciation
J	26	
V	27	St Habib
S	28	St Gontran (+1h)
D	29	Rameaux
L	30	St Amédée
M	31	St Benjamin

Avril

M	1	St Hugues
J	2	Ste Sandrine
V	3	St Richard
S	4	St Isidore
D	5	Pâques
L	6	L. de Pâques / St Marcellin
M	7	St J-B. de La Salle
M	8	Ste Julie
J	9	St Gauthier
V	10	St Fulbert
S	11	St Stanislas
D	12	St Jules
L	13	Ste Ida
M	14	St Maxime
M	15	St Paterne
J	16	St Benoît-Joseph
V	17	St Anicet
S	18	St Parfait
D	19	Ste Emma
L	20	Ste Odette
M	21	St Anselme
M	22	St Alexandre
J	23	St Georges
V	24	St Fidèle
S	25	St Marc
D	26	Jour du Souvenir
L	27	Ste Zita
M	28	Ste Valérie
M	29	Ste Cath. de Sienne
J	30	St Robert

Mai

V	1	Fête du travail
S	2	St Boris
D	3	Sts Philippe, Jacques
L	4	St Sylvain
M	5	Ste Judith
M	6	Ste Prudence
J	7	Ste Gisèle
V	8	Victoire 1945
S	9	St Pacôme
D	10	Ste Solange
L	11	Ste Estelle / St I
M	12	St Achille / St Pancrace
M	13	Ste Rolande / St Servais
J	14	Ascension
V	15	Ste Denise
S	16	St Honoré
D	17	St Pascal
L	18	St Éric
M	19	St Yves
M	20	St Bernardin
J	21	St Co
V	22	St Émile
S	23	St Didier
D	24	Pentecôte
L	25	L. Pentecôte / Ste Sophie
M	26	St Bérenger
M	27	St Augustin
J	28	St Germain
V	29	St Aymard
S	30	St Ferdinand
D	31	Fête des Mères / Trinité

Juin

L	1	St Justin
M	2	Ste Blandine
M	3	St Kévin
J	4	Ste Clotilde
V	5	St Igor
S	6	St Norbert
D	7	St Gilbert
L	8	St Médard
M	9	Ste Diane
M	10	St Landry
J	11	St Barnabé
V	12	St Guy
S	13	St Antoine de Padoue
D	14	St Élisée
L	15	Ste Germaine
M	16	St J. F. Régis
M	17	St Hervé
J	18	St Léonce
V	19	St Romuald
S	20	St Silvère
D	21	ÉTÉ / Fête des Pères
L	22	St Alban
M	23	Ste Audrey
M	24	St Jean-Baptiste
J	25	St Prosper
V	26	St Anthelme
S	27	St Fernand
D	28	St Irénée
L	29	Sts Pierre, Paul
M	30	St Martial

COUPONS DE RÉSERVATION

CGA Provence

Maison des Entreprises - Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
45, rue Frédéric Joliot - 13852 Aix-en-Provence cedex 3
cgaprovence@wanadoo.fr

1 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Présentation de la Loi de Finances 2014

29 janvier 2015

19h -21h

2 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Initiation à la gestion et aux logiciels comptables. Formation obligatoire pour les Adhérents sans EC

3 février 2015

9h - 17h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription.

3 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Les permanences EC

9 février, 9 mars et 11 mai 2015

14h - 17h

Joindre impérativement un chèque de participation financière de 30 € à votre inscription ou de 50 € si vous n'êtes pas Adhérent.

4 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Comment maintenir son PC ou sa tablette

5 mars 2015

9h - 17h

Joindre impérativement un chèque de participation financière de 50 € par personne à votre inscription.

5 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Permanence Conseil en assurances

12 mars 2015

9h - 17h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription.

6 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Mutuelles les nouvelles obligations

19 mars 2015

9h - 12h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription.

7 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Assurance vie, La loi Madelin, Epargne salariale... lesquels choisir ?

26 mars 2015

9h - 12h

Joindre impérativement un chèque de caution de 30 € à votre inscription.

8 **BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir au dos**

Atelier cuisine avec un chef à la petite maison de Cucuron

21 mai 2015

10h - 15h

Joindre impérativement un chèque de participation financière de 65 € par personne à votre inscription.

Complétez au verso...

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

N° adhérent : .....
Nom de l'entreprise : .....
Nombre de participants : .....
Nom des participants : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail * : .....

* Pour vous adresser la confirmation d'inscription.

EN VENANT DU NORD

Dépasser
Aix-en-Provence

Prendre la direction
de Marseille sur l'A51

Prendre la sortie n° 5
Aix-les-Milles

Puis sortir à la sortie n° 3
Pôle d'activités
d'Aix-en-Provence

EN VENANT DE MARSEILLE

Prendre la sortie n° 5
Aix-les-Milles

Au giratoire prendre
à gauche la D9

Puis sortir à la sortie N°3
Pôle d'activités
d'Aix-en-Provence

CGA Provence AIX

CGA Provence
Maison des Entreprises
Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
45, rue Frédéric Joliot
13852 Aix-en-Provence cedex 3
Tél. 04 42 29 63 53 - Fax 04 42 64 01 20
cgaprovence@wanadoo.fr
www.cgaprovence.fr

Imprimerie Rimbaud - Cavaillon